

L'hiver,

ADAPTEZ

**VOTRE
CONDUITE.**

Augmentez
votre sécurité
et celle des autres,
et évitez
les sanctions.

Québec 



L'hiver réserve bien des surprises.
Les conditions météorologiques
et routières sont variées
et même imprévisibles.

Mettez les chances de votre côté !

COMMENT?

Dès l'arrivée du temps froid

- Faites faire une mise au point complète de votre véhicule
- Équipez-le de quatre pneus d'hiver conformes et en bon état du 1^{er} décembre au 15 mars
- Munissez-le d'une trousse de secours en cas d'imprévu (ex. : câbles de démarrage, pelle, lampe de poche, couverture, allumettes et chandelles)

AVANT DE PARTIR

- Regardez la météo et l'état des routes sur Québec 511
- Reportez votre déplacement en cas de doute
- Déneigez et déglacez complètement votre véhicule
- Dégagez complètement le tuyau d'échappement

SUR LA ROUTE

- Ralentissez et gardez vos distances
- Méfiez-vous de la chaussée glacée et de la glace noire
- Allumez vos feux de croisement (les « basses ») quand le temps est sombre
- Soyez patient en présence de véhicules de déneigement

SANCTIONS

Conduite non adaptée aux conditions météorologiques et routières

- 60 \$, plus les frais
- 2 points d'inaptitude

Circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace ou de toute autre matière pouvant s'en détacher

- 60 \$ à 100 \$, plus les frais

Ne pas avoir obtempéré à l'ordre d'un agent de la paix de retirer toute matière nuisant à la visibilité du conducteur

- 100 \$ à 200 \$, plus les frais

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

saaq.gouv.qc.ca/adapter-conduite